

# JOURNAL DE ROUBAIX

POLITIQUE. COMMERCE, INDUSTRIE  
ANNONCES JUDICIAIRES, ADMINISTRATIVES & COMMERCIALES

## BULLETIN COMMERCIAL DE ROUBAIX ET TOURCOING

Ce journal paraît les Mercredi, Vendredi et Dimanche.  
Abonnement : Pour Roubaix, 25 francs par an.  
» » » » 14 » » six mois.  
» » » » 7 50 » » trois mois.

Les lettres, réclamations et annonces doivent être adressées au rédacteur-gérant, bureau du Journal, Grande-Rue, 56.  
On rend compte des ouvrages dont l'auteur dépose deux exemplaires.

On s'abonne et l'on reçoit les annonces, à Paris, chez MM. LAFITTE, BULLIER et C<sup>ie</sup>, 20, rue de la Banque.  
Le JOURNAL DE ROUBAIX est seul désigné pour la publication des annonces de MM. HAVAS, LAFITTE BULLIER et C<sup>ie</sup> pour les villes de Roubaix et Tourcoing.

Roubaix, 31 Mai 1866.

### BULLETIN.

La situation générale de l'Europe reste d'après les derniers avis, au point où elle en était avant-hier. Les dépêches transmises de Florence, de Berlin, de Vienne et de Francfort à Paris, confirment toutes l'accueil favorable qui est fait à la convocation de la Conférence. Le télégraphe ajoute seulement quelques détails à ceux déjà fournis sur les considérants qui accompagnent l'acceptation des cabinets de Berlin et de Vienne. La réponse de la Prusse est partie de Berlin le même jour que les notes identiques ont été reçues, c'est-à-dire le 28 mai. La Prusse accepte; seulement on ajoute qu'elle manifeste le désir que les puissances réunies ne s'immiscent pas dans les affaires intérieures de la confédération. La Correspondance provinciale, du 30 mai, déclare, en outre, que la Prusse maintient, relativement à la Conférence de Paris, les réserves qu'elle a faites, savoir : que le cours des négociations doit bientôt faire connaître si des chances de paix sérieuses peuvent être espérées, et que les puissances étrangères n'ont pas à prendre de décision sur les questions allemandes.

En ce qui concerne la Diète germanique, on ne peut ajouter qu'une chose, c'est qu'elle s'est réunie, dans l'après-midi du 30 mai, et qu'elle a résolu de proposer l'acceptation de la Conférence, ainsi que le choix de la Bavière pour représenter la confédération. La Diète élira donc pour son plénipotentiaire, dans la séance de vendredi, M. de Pfordten, dont l'acceptation n'est pas douteuse.

Malheureusement une rixe entre Prussiens et Autrichiens a eu lieu au tir de Brunowick, près Kiel. Personne n'a été tué, mais ces incidents doivent être prévus, si l'on ne veut pas que les efforts des négociateurs restent inutiles. On accuse également à Berlin, le gouvernement de l'Autriche d'être en négociations avec un chef connu de la révolution polonaise, qui se placerait, en cas de guerre, à la tête d'un soulèvement dans les possessions po-

lonaises de la Prusse. Le gouvernement russe aurait déjà reçu plusieurs communications à ce sujet. Disons enfin que la Gazette officielle de Florence publie un décret royal augmentant le corps des volontaires de vingt nouveaux bataillons, d'un escadron de guides et de deux bataillons de bersagliers, et nous n'aurons négligé aucune des ombres qui sont projetées encore sur les espérances de ceux qui travaillent au rétablissement de la concorde.

Dans les hautes régions politiques de Paris, on continue à se montrer confiant dans l'œuvre de pacification entreprise par les trois puissances. L'Empereur personnellement y compte beaucoup, et on en voit la preuve dans les paroles que Sa Majesté aurait adressées avant-hier, en visitant les travaux du Trocadéro, aux nombreux ouvriers venus pour l'acclamer : « Continuez à travailler avec courage et confiance, aurait dit l'Empereur; l'Exposition universelle de 1867 se passera dans le calme et dans la paix. »

On a distribué au Corps législatif le projet de loi relatif à la répression des fraudes dans la vente des engrais. Ce projet dont l'exposé des motifs écrit par M. Lestiboudis, conseiller d'Etat, offre un grand intérêt aux agriculteurs dont l'autorité veut fermement préserver la confiance de toute surprise. Ainsi que le déclare avec beaucoup de raison M. le conseiller d'Etat rapporteur, l'agriculture française accomplit la tâche de nourrir une population toujours croissante sur un terrain limité; elle a l'obligation de poursuivre son œuvre, et soutenir la concurrence avec toutes les contrées de la terre; c'est bien le moins que la loi la préserve de toute sophistication et de toute manœuvre, en punissant d'une manière exemplaire ceux qui prétendent édifier leur fortune à ses dépens, au mépris de la bonne foi.

On a distribué aussi aux membres du Corps législatif le rapport de M. Du Miral sur le budget de 1867. Cet important travail se résume ainsi :

Budget ordinaire.  
Recettes. 1,617,375,877 francs  
Dépenses. 1,523,133,131 »

Excédant. 94,242,696 »  
Les réductions apportées au projet du gouvernement s'élèvent à 5,481,000 fr.

Budget extraordinaire.  
Recettes. 132,704,201 francs  
Dépenses. 132,534,201 »

Excédant. 150,000 »  
Les réductions apportées au projet du gouvernement s'élèvent à 1,325,000 fr.

Dans les cercles financiers de Paris, on dit heureusement terminées les négociations entamées entre les Banques d'Angleterre et de France. En conséquence, la Banque de France, qui, ainsi que l'établissait son dernier bilan, a un excédent de 525 millions, prêterait 125 millions en espèces à la Banque d'Angleterre. Il faut attendre néanmoins la confirmation du fait.

J. REBOUX

Le bilan de la Banque de France présente des différences assez notables avec celui de la semaine dernière. Une augmentation de 27 millions dans l'encaisse métallique montre que notre situation financière se maintient toujours dans d'excellentes conditions. Malgré les départs qui sévissent sur le marché anglais. Un accroissement d'environ 51 millions dans le portefeuille, (dont 40 à Paris et 11 dans les succursales) montre, d'autre part, l'activité de notre commerce. La circulation des billets s'est élevée de 879 à 919 millions. Les comptes particuliers continuent de s'accroître; ils se sont encore accrus cette semaine de 44 millions; mais Paris à lui seul figure dans cette somme pour 42 millions. Le compte courant du Trésor a flechi de 110 à 106 millions. Le chapitre des avances sur rentes s'est élevé d'un demi million, celui des avances sur valeurs a baissé de près d'un million.

Des lettres particulières de Madrid signalent des faits qui expliquent les rumeurs inquiétantes venues ces jours derniers du côté de la Péninsule. Dans la nuit du 24 au 25, les deux ou trois bataillons formant la garnison de Madrid devaient tenter un prononciamiento qui aurait coïncidé avec un mouvement po-

pulaire. L'autorité, avertie à temps, fit avorter le complot. Un commandant, deux lieutenants et six sergents furent arrêtés. Le maréchal O'Donnell dut passer toute la nuit au ministère de l'intérieur. Bon nombre de personnes conseillent au Gouvernement de remettre Madrid et la Nouvelle-Castille en état de siège.

Les nouvelles informations reçues d'Alexandrie et de Djeddah représentent l'état sanitaire de l'Egypte et de l'Arabie comme très satisfaisant. Le nombre des pèlerins qui se sont rendus cette année à la Mecque a été bien inférieur à celui des années précédentes, et surtout de 1865. De sages mesures d'hygiène, négligées autrefois, ont accompagné les cérémonies religieuses, et l'on a interdit sur les navires de retour les embarquements trop nombreux. Ces circonstances permettent aux autres nations de conserver l'espoir de n'avoir pas à redouter, cette année, les conséquences d'une apparition du choléra en Orient.

### DÉPÊCHES TÉLÉGRAPHIQUES

L'Agence Havas nous communique les dépêches télégraphiques suivantes :

Londres, 31 mai, soir. — Chambre des Communes. — M. Layard dit que le ministre du Chili n'a pas demandé ses passeports, mais présenté ses lettres de rappel. Il ajoute qu'il n'existe aucun motif de s'attendre à une rupture avec le Chili. La Chambre reprend la discussion du projet de réforme électorale.

Le Livre-Bleu concernant le différend hispano-Chilien a été présenté au Parlement il contient 244 pages.

Londres 1er juin. — Lord Clarendon, le prince Forthkoff, le comte de Bismark, le général de La Marmorat, ont annoncé officiellement leur prochaine arrivée à Paris pour l'ouverture de la Conférence. La Confédération Germanique a nommé aujourd'hui M. le baron de Pfordten pour la représenter. On n'attend plus que les résolutions de l'Autriche.

Francfort, 1er juin. — La Diète Germanique qui a voté, à l'unanimité, l'acceptation de l'invitation à la Conférence, et a nommé pour son plénipotentiaire M. le baron de Pfordten.

Vienne, 31 mai. — La Gazette Constitutionnelle Autrichienne dit que la réponse de l'Autriche aux notes d'invitation à la Conférence sont parties. L'Autriche accepte la Conférence. M. de Mensdorff se rendra à Paris comme plénipotentiaire de l'Autriche.

triche. Il partira de Vienne incessamment.

Berlin, 31 mai. — Dans sa réponse aux notes identiques la Prusse accepte purement et simplement l'invitation à la Conférence, en faisant seulement observer que ce n'est pas la question des Duchés pour laquelle le cabinet de Berlin n'a jamais eu l'idée de faire la guerre, mais que ce sont uniquement les préparatifs menaçants de l'Autriche et de la Saxe qui ont occasionné les dangers de rupture actuels.

Berlin, 1er juin. — Une circulaire adressée aux agents diplomatiques de la Prusse à l'étranger, leur communique les propositions prussiennes de réforme fédérale et constate que leur exécution n'affectant pas l'équilibre européen; la Conférence n'aura pas à les discuter. La circulaire déclare que le roi de Prusse ne demandera pas aux souverains des sacrifices plus grands que ceux qu'il lui serait impossible de faire lui-même.

Florence 1er juin. — La Nazionale croit que le gouvernement, dans sa réponse aux notes identiques, a évité de soulever les questions litigieuses, afin de ne pas retarder l'ouverture de la Conférence.

Les correspondances du Pérou du 28 avril, annoncent que la flotte espagnole, venant de Valparaiso, était arrivée le 24 devant Callao, et qu'elle avait signifié son intention de bombarder cette place le 1er mai. Le marquis de Migliorati, ministre d'Italie, s'était entremis le 28, au départ du courrier, on espérait une solution favorable des pourparlers engagés.

### CHRONIQUE LOCALE & DÉPARTEMENTALE

#### QUESTION DU COLLÈGE.

Nous recevons les deux lettres suivantes que nous reproduisons par ordre de date :

Roubaix, 31 mai 1866.

Monsieur le Rédacteur,  
Dans mon mémoire sur la question du collège que vous avez publié le 25 mai dernier, se trouve une allégation concernant l'établissement de Marq que je me fais un véritable plaisir de rectifier, et je l'aurais fait plus tôt si les intérêts m'avaient fait parvenir avant aujourd'hui leur juste réclamation.

Depuis qu'en 1854 le pensionnat de Marq a établi des cours de sciences en préparation au baccalauréat ès-sciences, il a fait recevoir chaque année les trois quarts de ceux qu'il y a présentés, et leur nombre s'élève à près de cinquante.

Vous remarquerez en passant, Monsieur le Rédacteur, que le pensionnat de

FEUILLETON DU JOURNAL DE ROUBAIX  
DU 3 JUIN 1866.

N° 4.

## LE FILS DE L'USURIER

II.

(Suite. — Voir le JOURNAL DE ROUBAIX, du 1<sup>er</sup> juin 1866)

La robe des maigres appointements de Charles était destinée à son entretien et à ses menus plaisirs, car, disait M. Dufour dans ses moments de bonne humeur, il faut bien que la jeunesse s'amuse. Tout calcul fait, il pouvait rester à Charles vingt francs pour s'amuser pendant un an.

Cette exploitation du fils par le père dura deux ans environ, et il sembla que le pauvre Charles, par sa résignation à supporter une condition si misérable, eût dû se concilier l'affection des deux aïeux; mais bientôt il s'aperçut qu'il n'avait pas réussi. Toujours défilants, cachotiers, les deux vieillards ne lui montraient qu'une mine froide et austère; ils ne lui parlaient que pour lui faire des sermons sur l'économie et la nécessité du travail; jamais une caresse, jamais un mot de douceur pour ce pauvre enfant, qui ne pouvait plus se souvenir des caresses de sa mère, et qui n'avait jamais reçu une marque d'affection de qui que ce fût. Bientôt ils cruren-

être certains que Charles, lorsqu'il était chez eux, examinait avec plus d'attention que par le passé les visiteurs et les étrangers, qu'il semblait écouter la conversation avec intérêt pour se mettre au courant de leurs affaires. C'en fut assez : ils l'accusèrent d'espionnage et de mauvais desseins. Il était évident que ce fils dénaturé, écoutant les menteuses allégations des gens du voisinage qui désignaient comme riches deux malheureux vieillards qui ne possédaient rien, cherchait à découvrir leurs secrets; c'était un serpent qu'on avait réchauffé et qui allait mordre ses bienfaiteurs; qui sait où s'arrêteraient ses coupables projets ! Il allait faire des dettes sans doute, qu'on se promettait énergiquement de ne pas payer; mais pouvait-on répondre qu'il n'exécuterait pas quelque attentat criminel sur deux faibles et innocentes créatures ?

De ce moment l'indifférence du père et de la tante à l'égard de Charles Dufour devint de la haine véritable. Ils ne le recevaient plus dans l'intérieur de l'appartement qu'aux heures des repas, et, dans les courtes visites la défiance la plus injurieuse. Pour rien au monde ils ne lui eussent permis d'entrer dans leur chambre le soir; à table ils n'auraient pas accepté une assiette qui eût passé par ses mains; ils craignaient un abus de force, ils craignaient le poison et ils disaient sans cesse, à tout propos, que si quelque misérable osait attenter à leurs jours dans l'espérance de les voler, il serait bien reçu dans son attente, car l'année avait été mauvaise, ils avaient perdu ce qu'ils avaient acquis les années précédentes; c'était leur refrain depuis vingt ans.

Quoi qu'il en soit, la misère qui entourait sa famille paraissait si réelle à Charles, ou lui avait caché avec tant de soin toutes les ressources qu'il possédait, qu'il se sentait obligé de donner raisonnablement la pensée que son père était riche, qu'à la mort du vieux Dufour il n'eût pas de peine à croire que l'héritage qu'il avait à recueillir ne consistait qu'en dettes et en vieilles loques dont un chiffonnier n'eût pas voulu. Depuis quelques jours seulement des réclamations, des plaintes, des reproches qui lui avaient été dressés par d'anciennes connaissances de son père, par erreur sans doute, puisque la vieille fille avait continué à administrer seule les affaires de l'usurier, lui avaient donné l'éveil. La conversation qu'il venait d'avoir avec M. Ledoux avait surtout ébranlé sa conviction, et au moment où il entra à la maison de la rue des Canettes, il avait l'intention bien arrêtée de demander cette fois de sérieuses explications à sa tante Philippine sur les bruits divers qui lui étaient parvenus.

Il parcourait à tâtons une allée sombre et humide, éclairée seulement par un vasistas qui ouvrait dans la loge du portier, et il allait gagner l'escalier raide et vermoulu qui conduisait à l'appartement de sa tante, quand à travers la lucarne de la loge parut une tête, hideuse et refrégée de vieille femme, et une voix aigre demanda impérieusement :

— Qui va là ?  
— C'est moi, madame Robin, répondit Charles avec distraction sans s'arrêter; savez-vous si ma tante est déjà couchée ?  
— Ah ! c'est vous, monsieur Charles, reprit la portière d'un ton plus maussade encore et sans répondre à la question du jeune Dufour; voilà une belle heure pour

rentrer ! tous les locataires sont déjà couchés ! Si ce n'est pas une honte qu'un jeune homme qui vient de perdre son brave homme de père, et qui a pour tante une sainte fille comme mademoiselle, mène une pareille conduite ! Je le disais bien, moi, que vous étiez un sans cœur, et...

Charles revint sur ses pas et se plaça en face de cette vieille figure grimaçante encadrée dans les vasistas.

— Madame Robin, dit-il d'une voix calme et ferme, si j'ai souffert quelquefois que vous exprimiez un peu trop franchement votre opinion sur moi, je vous déclare qu'à partir d'aujourd'hui je ne vous le permettrai plus. Je n'ai besoin des conseils de personne, et surtout des vôtres; n'oubliez pas que, jusqu'à ce qu'il me plaise d'en disposer, je suis le seul maître de cette maison et que je puis en chasser ceux qui ne me traiteront pas comme j'entends être traité.

Rien ne saurait peindre l'expression de colère, d'étonnement, d'effroi, qui se peignit sur la figure ignoble de Mme Robin. Un muet de naissance qui lui eût adressé tout à coup les sévères paroles que nous venons de rapporter eût produit sur elle une moins vive impression.

— Sainte Marie, mère de Dieu, s'écria-t-elle en reculant, qui aurait cru cela ? c'est le monde renversé !...

Mais Charles, sans écouter ses jérémiades, lui tourna le dos et recommença à monter l'escalier, tout fier du premier acte d'autorité qu'il eût fait depuis sa naissance.

Or, pour apprécier la portée de ce petit coup d'état dont Mme Robin était la victime, il faut savoir quelle était son importance dans la maison et son degré

d'intimité avec la tante de Charles. Mlle Philippine menait une vie si sédentaire qu'elle sortait à peine deux fois par an, les jours de Noël et de Pâques, pour assister à la grand-messe de Saint-Sulpice. Elle avait donc besoin d'une personne de confiance qui pût faire ses mesquines provisions au plus juste prix, comme elle l'eût fait elle-même, et Mme Robin, depuis de longues années, avait le privilège exclusif d'être la pourvoyeuse du ménage Dufour.

C'était elle qui allait chercher à la gargotte voisine le marc de café qui figurait comme du café vierge dans le déjeuner de la famille; c'était elle qui obtenait chez la fruitière, à meilleur marché que tout autre, le pied de salade verreuse qui avait été dédaigné par toutes les ménagères du voisinage; elle partageait avec Mlle Dufour les petits cadeaux en nature qu'elle recevait des locataires de la maison, et les deux harpies, maîtresse et portière, s'entendaient si bien en mesquineries et vilénies de toute espèce, que, sauf quelques rares tracasseries à propos d'un liard oublié dans les comptes, la bonne amitié n'avait jamais cessé de régner entre elles. Pour récompense de toutes ces petites services, Mlle Dufour fermait les yeux sur quelques exactions de la portière envers les locataires; il y avait pacte entre ces deux misérables créatures pour rançonner tout le monde de compte à demi; mais, trop fines toutes les deux pour que l'une pût tromper l'autre, elles étaient sur le pied d'une égalité presque fraternelle. La vieille fille racontait à Mme Robin les chagrins que lui causait son coquin de neveu, dont les défauts, disait-elle, devaient achever leur ruine; et la portière, comme une vile flatteuse, ranchérissait encore